



Post-trade made easy



Media release

For immediate release

17 April 2018

Selon un rapport du secteur, l'industrie des fonds français veut promouvoir des évolutions structurelles en faveur de son développement

Media contact:

Craig MacDonald

Corporate Communications & Media Relations

+44 207 849 0315

craig.macdonald@euroclear.com

Inge Drijkoningen

Corporate Communications & Media Relations

+32 2 326 4431

Inge.drijkoningen@euroclear.com

Thomas Churchill

Corporate Communications & Investor Relations

+32 2 326 7944

Thomas.churchill@euroclear.com

16 propositions sont avancées pour améliorer l'efficacité du modèle de distribution des fonds français vis-à-vis des investisseurs domestiques et internationaux

Paris, 17 April 2018 – Produit par Euroclear France, en collaboration avec le cabinet de conseil Ailancy et des représentants de la filière de la gestion d'actifs français, ce rapport propose des évolutions visant à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la distribution des fonds français.

Ces travaux s'inscrivent dans un contexte d'innovations technologiques et d'exigences nouvelles en termes de transparence et de connaissance clients. Ils s'inscrivent également dans la continuité de l'initiative FROG (French Routes and Opportunities Garden) conduite en 2016.

Les réflexions et expériences partagées dans le cadre de ce groupe de travail par des sociétés de gestion, des infrastructures de marché et des intermédiaires, ont convergé vers l'identification d'opportunités pour les marchés des fonds d'investissement.

Parmi celles-ci :

- La lutte contre le blanchiment des capitaux (AML)/ principe Know Your Customer (KYC) et la distribution directe ;
- La transparence tout au long de la chaîne de détention ;
- Le développement de la distribution transfrontière.

Le rapport complet, disponible ici, examine entre autres la manière dont les nouvelles technologies pourraient contribuer à accroître l'efficacité de certains processus. Il explore d'autres pistes telles que l'utilisation des parts de fonds pour la gestion du collatéral.

Les associations professionnelles (AFG et AFTI), qui ont apporté leur soutien à cette initiative, ont pris acte des propositions du groupe de travail en leur qualité d'observateurs. Elles mettront en place les actions nécessaires pour soutenir la mise en application des recommandations qu'elles auront retenues.

Brigitte Daurelle, CEO des CSD ESES d'Euroclear, commente le rapport : « Cette nouvelle collaboration que nous avons souhaitée en tant qu'infrastructure de marché vise à soutenir le développement de l'industrie de la gestion d'actifs en France. Ce rapport constitue la première étape d'un processus qui va permettre de poursuivre l'amélioration de l'attractivité du modèle français, pour toujours mieux répondre aux besoins des émetteurs et des investisseurs. »

Eric Dérobert, président de l'AFTI, déclare : « l'industrie française des fonds est riche d'un écosystème dans lequel les membres de l'AFTI, en tant que conservateurs teneurs de compte, dépositaires, valorisateurs, centralisateurs, teneurs de registres, jouent un rôle essentiel. La mission de l'AFTI est de contribuer à ces échanges entre toutes les parties prenantes et de faciliter la réalisation de projets d'intérêt commun. »

Eric Pinon, président de l'AFG explique : « Blockchain, Big Data ou intelligence artificielle; la succession d'innovations technologiques exige de la part des acteurs de la gestion d'actifs de revoir leurs feuilles de route de développement et d'organisation à un rythme bien plus soutenu que par le passé. L'AFG en tant qu'association professionnelle aide ses adhérents à relever ces défis en assurant, notamment, une collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème et la mise en œuvre d'idées pertinentes pour le bon développement de la gestion. »

Pierre Monteillard, associé d'Ailancy ajoute : « cette réflexion de Place, animée par Ailancy, a montré le très vif intérêt des professionnels de l'asset management pour simplifier radicalement les modèles et pratiques en place pour la distribution et la souscription de fonds. Nous croyons que le marché français, qui compte des acteurs de tout premier plan sur ces questions et qui a engagé un grand nombre d'initiatives prometteuses, est en mesure de créer des solutions qui feront référence sur le plan mondial. Le rapport permet d'objectiver et de détailler les initiatives attendues sur le plan industriel, réglementaire et technologique, pour répondre à cette ambition stratégique ».

Note à la rédaction

À propos d'AFG

www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

À propos d'AFTI

L'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI), est la première association représentant les activités du post-marché en France et en Europe. L'AFTI compte plus de 100 membres couvrant un large éventail d'activités, dont les infrastructures de marché, les conservateurs, les teneurs de compte et dépositaires, les prestataires de services aux émetteurs, ainsi que des fournisseurs de reporting et de données. L'AFTI représente au total près de 28 000 employés en Europe, dont 16 000 en France. Les membres actifs en tant qu'intermédiaires financiers représentent 26 % de l'activité de conservation au niveau européen, avec 55 600 milliards d'euros d'actifs en dépôt, et 25 à 30 % de l'industrie européenne de la gestion des actifs (dépositaires et administrateurs de fonds). En outre, en 2016, les infrastructures de marché françaises ont dénoué 29 millions d'instructions (CSD) et compensé 730 millions de transactions (CCP).



À propos d'Ailancy

Ailancy est un cabinet de conseil spécialisé dans les métiers de la finance. Nous aidons les banques de gros et les établissements financiers à construire le futur de leurs métiers et de leurs organisations, de la réflexion stratégique à la mise en œuvre opérationnelle. Grâce à notre solide expertise dans les métiers de la banque, de la transformation numérique et des contraintes réglementaires, nous sommes votre partenaire pour relever vos enjeux métier.

Pour de plus amples informations sur Ailancy, consultez www.ailancy.com ou suivez-nous sur Twitter ou LinkedIn

À propos d'Euroclear

Euroclear ESES (Euroclear Settlement of Euronext-zone Securities) comprend Euroclear Belgium, Euroclear France et Euroclear Nederland. Il s'agit du premier et unique groupe de dépositaires centraux de titres en Europe continentale traitant des transactions clients sur une plate-forme partagée et opérant selon des règles de marché harmonisées. En 2017, Euroclear ESES a dénoué l'équivalent de 84 400 milliards d'euros de transactions sur titres et détenu 8 000 milliards d'euros d'actifs pour ses clients.

Les CSD ESES font partie du groupe Euroclear, qui comprend Euroclear Bank ainsi que Euroclear Finland, Euroclear Sweden et Euroclear UK & Ireland. Le groupe Euroclear a dénoué l'équivalent de 733 000 milliards d'euros de transactions sur titres en 2017, soit 215 millions de transactions domestiques et transfrontières. En 2017, le groupe a détenu près de 28 600 milliards d'euros d'actifs pour ses clients.